

Publicité alimentaire télévisée et enfants : « le bon choix »

Lettre ouverte à Mme Roselyne Bachelot, Ministre de la Santé et des Sports

Mme Roselyne Bachelot-Narquin
Ministre de la Santé, de la Jeunesse et des
Sports et de la Vie Associative

Madame la ministre,

Le 4 février 2008, vous avez annoncé le lancement officiel de discussions, associant toutes les parties concernées, visant à supprimer la publicité télévisée pour certains aliments et boissons à destination des enfants. Tous les pédiatres, nutritionnistes, professionnels de santé et scientifiques invités et les représentants des associations citoyennes (parents d'élèves, consommateurs, familles), conscients de l'importance de l'enjeu et soucieux de la santé des enfants ont répondu à votre appel pour avancer dans la discussion et trouver une solution acceptable.

Or les diverses réunions organisées au Ministère de la Santé ont été boycottées par les représentants des annonceurs et de l'Industrie agro-alimentaire qui y étaient pourtant conviés officiellement. Seuls sont venus les représentants des media concernés, qui, en dehors de toute prise en compte des éléments scientifiques fournis, ont seulement mis en avant les pertes de recettes engendrées par une telle mesure. Il est vrai que les recettes apportées par les publicités alimentaires représentent environ 1,4 milliard d'euros chaque année pour les chaînes de télévision, somme dépensée à plus de 80% pour des aliments dont il est souhaitable de limiter la consommation. En soulevant cette question économique, ils ont nié l'influence de la publicité alimentaire télévisée sur les comportements alimentaires des enfants, les comportements d'achat des parents et leurs conséquences sur l'état nutritionnel et le risque de surpoids et d'obésité des enfants. Comme si les firmes vantant leurs produits investissaient 1,4 milliards d'euros par an à perte ! Soyons sérieux.

Les enjeux de santé publique sont majeurs et ne peuvent être balayés au seul profit des intérêts économiques des chaînes de télévisions et des entreprises alimentaires. La pétition du 25 avril 2008 signée par plus de 1500 scientifiques et professionnels de santé a clairement rappelé cette problématique². Ces spécialistes ont manifesté leur soutien à votre proposition. Ils ont rappelé qu'il n'est pas demandé de supprimer toute publicité alimentaire, mais de limiter certaines d'entre elles, sur les créneaux horaires où les enfants sont présents devant la télévision. Il est démontré qu'il y a davantage d'enfants devant la télé aux heures de grande écoute, durant les « prime time » que durant les programmes étiquetés « jeunesse » qui leur sont spécifiquement destinés. A titre d'exemple, il suffit de regarder la cible des publicités alimentaires diffusés pendant la Coupe d'Europe de football 2008, pour estimer à quel point étaient présentes les publicités destinées aux enfants.

Madame la ministre, il ne s'agit d'interdire ou de discréditer aucun aliment, mais les Sociétés savantes signataires de ce texte souhaitent que soit encadrée et limitée la pression publicitaire incitant les enfants à consommer des aliments dont la consommation doit être réduite si l'on veut améliorer l'état de santé.

Les chaînes craignent pour l'équilibre de leur budget. Ont-elles envisagé de substituer aux publicités pour les aliments gras, salés ou sucrés, d'autres produits... Il y a sûrement d'autres alternatives, puisque ces mêmes chaînes demandent de rajouter des coupures publicitaires pour faire face à la demande sans cesse croissante des annonceurs. En se retirant des écrans TV aux heures de grande écoute par les enfants, ces mêmes annonceurs et industriels agro alimentaires mettraient ainsi réellement en pratique ce qu'ils clament haut et fort : leur intérêt pour la santé des consommateurs. A moins que cette déclaration ne soit ... qu'un coup de pub ! Face à cela, quel peut être l'impact des messages de prévention du Programme National Nutrition Santé

² <http://www.sfsp.fr/petitions/petition.php>

(PNNS), dont le budget publicitaire ne représente que 0,5 % des investissements télévisuels des firmes agro-alimentaires !

Madame la ministre de la Santé, nous vous apportons notre total soutien. Votre proposition est juste et va dans le sens de l'intérêt de nos enfants et de nos concitoyens. Nous vous demandons d'aller jusqu'au bout. Vous avez fait appel au sens de la responsabilité citoyenne des entreprises en proposant une autodiscipline rapide des annonceurs. L'auto régulation que vous avez souhaitée n'a pas été possible. Aucune proposition n'a été faite par les industriels pour répondre à votre proposition. Celles émanant des chaînes de télévision sont totalement inacceptables.

Vous aviez mentionné le 4 février 2008, qu'en cas d'échec des négociations, vous demanderiez une Loi. Vous aviez proposé un calendrier dont les dates sont maintenant, malgré un report, dépassées. En dépit de votre ouverture et des conditions de transparence que vous aviez imposées à la discussion, les opérateurs économiques ont fait la sourde oreille. Nous constatons donc l'impasse des négociations. Nous prenons acte du refus d'une autodiscipline des acteurs économiques concernés, qu'en qualité de professionnels de santé confrontés aux souffrances des enfants et de leurs familles, nous aurions acceptée.

Pour ces raisons, les sociétés savantes signataires demandent, comme vous l'aviez annoncé, que soit promulguée une Loi protégeant nos enfants. Les Parlementaires ont d'ailleurs prévu, dès à présent, un article de Loi dans ce sens.

Madame la Ministre, la Loi demandée n'a pas pour objet de nuire aux chaînes de télévision et aux industriels. Elle vise à protéger la santé de nos enfants, notre santé à tous. Nous comptons sur vous, pour garantir par la Loi, la cohérence et l'effectivité de la politique nutritionnelle de santé publique qui se développe en France et dont nous pouvons déjà constater les premiers effets positifs.

Il en va de l'avenir de la santé publique, de notre santé à tous.

Sociétés savantes signataires :

- Société française de santé publique (SFSP) ; Président Dr François BOURDILLON
- Société Française de Pédiatrie (SFP) ; Président Pr Alain CHANTEPIE.
- Association Française de Pédiatrie Ambulatoire (AFPA) ; Président Dr François Marie Caron ; responsable du groupe nutrition Dr Alain BOCQUET
- Fédération Française de Cardiologie (FFC) : Président Pr Jacques BEAUNE ; Président d'honneur Professeur Daniel THOMAS
- Société Française d'Hypertension artérielle (SFHTA) ; Président Pr Faiez ZANNAD ; Vice Président Pr Xavier JEUNEMAITRE
- Comité Français de Lutte contre l'Hypertension Artérielle (CFLHTA) ; Président Pr Jean-Jacques MOURAD ; Past Président Pr. Xavier GIRERD
- Société Française de cardiologie ; Président Pr Pascal GUERET
- Ligue nationale de lutte contre le cancer ; Président Pr LARRA
- Association de Langue Française pour l'Etude du Diabète et des Maladies Métaboliques (ALFEDIAM) ; Président Professeur Serge HALIMI
- Société Française de Nutrition (SFN) ; Présidente Dr Mariette GERBER
- Société Francophone Nutrition Clinique et Métabolisme (SFNEP) ; Président Pr Xavier HEBUTERNE ; Président du Comité Educationnel et de Pratique Clinique Pr Stéphane SCHNEIDER
- Association pour la Prévention de l'Obésité Pédiatrique (APOP) ; Présidente Dr Hélène THIBAUT
- Federation of European Nutrition Societies (FENS) ; Président Denis LAIRON (25 sociétés européennes)

- Association Française d'Etudes et de Recherches sur l'Obésité (AFERO) ; Présidente Dr Yannick Le MARCHAND-BRUSTEL, INSERM U895, Nice
- Collège des Enseignants de Nutrition (CEN) ; Président Pr Jacques DELARUE
- Association française pour le développement des approches spécialisées des troubles du comportement alimentaire (AFDAS-TCA) ; Président Pr Vénisse
- Institut des conduites alimentaires (ICal) ; Présidente Mme de Noirot
- Association des Diététiciens de Langue Française (ADLF) ; Présidente Mme Florence ROSSI-PACINI
- Association française des épidémiologistes de langue française (ADELF) ; Président Pr. CHEKIB NEJJARI ; Président d'honneur Pr Roger SALAMON
- Association des épidémiologistes de terrain (EPITER) ; Président Dr Christophe ROGIER,
- Collège des enseignants en santé publique (CUESP) ; Président Pr Pierre LOMBRIL
- Association des Médecins Inspecteurs de Santé Publique (AMISP) ; Présidente Dr Dominique DEUGNIER
- Fédération nationale des comités d'éducation pour la santé (115 comités régionaux et départementaux) ; Président Pr Jean-Louis SAN MARCO